

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 novembre 2020

Date de la

Convocation :

26 novembre 2020

Date d'Affichage :

4 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-135

Assistance juridique : convention avec la SELARL ROUANET AVOCATS.

L'an deux mille vingt, le trente novembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : LAURENT Sylvain par AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain.

M. COULOM Nicolas a été élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose qu'il serait intéressant pour la commune d'avoir une assistance juridique dans l'application de la législation et de tout autre question résultant du fonctionnement quotidien de la mairie.

VU la proposition de la SELARL ROUANET AVOCATS, 2 Av du Général Barbot Altipolis 05100 Briançon pour effectuer cette mission au prix annuel de 3 540.00 €. TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat d'assistance Juridique avec Maître Yann ROUANET.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE